Police d'Assurance Voyage — Version FR V2 (Montants réduits ×3)

Numéro de Police	TIP-12345-FR-V2
Assureur	SafeTravel Insurance Co.
Date d'effet	1er janvier 2025
Date d'expiration	31 décembre 2025

- 1.1 Perte de bagages : Couvert jusqu'à 500 USD avec une franchise de 33,33 USD.
- 1.2 **Vol d'ordinateur portable :** Couvert au titre de la Perte de bagages si déclaré dans les 24 heures suivant l'incident.
- 1.3 **Urgence médicale** : Couvert jusqu'à **16 666,67 USD**, sous réserve de conditions et exclusions applicables.
- 1.4 **Hospitalisation due à un accident :** Couvert via le réseau de traitement sans numéraire (cashless).
- 2.1 Les frais de traitement des animaux domestiques ne sont pas couverts par cette police.
- 2.2 La perte due aux bagages laissés sans surveillance est exclue.
- 2.3 Les blessures subies lors de la pratique de sports extrêmes ne sont pas couvertes.
- 3.1 Signalez la réclamation à notre ligne d'assistance 24h/24 et 7j/7 dans les 24 heures suivant l'incident.
- 3.2 Soumettez les documents requis : Rapport de police, pièce d'identité et formulaire de réclamation dûment rempli.
- 3.3 Les réclamations seront traitées dans un délai de 15 jours ouvrables après la soumission complète des documents.